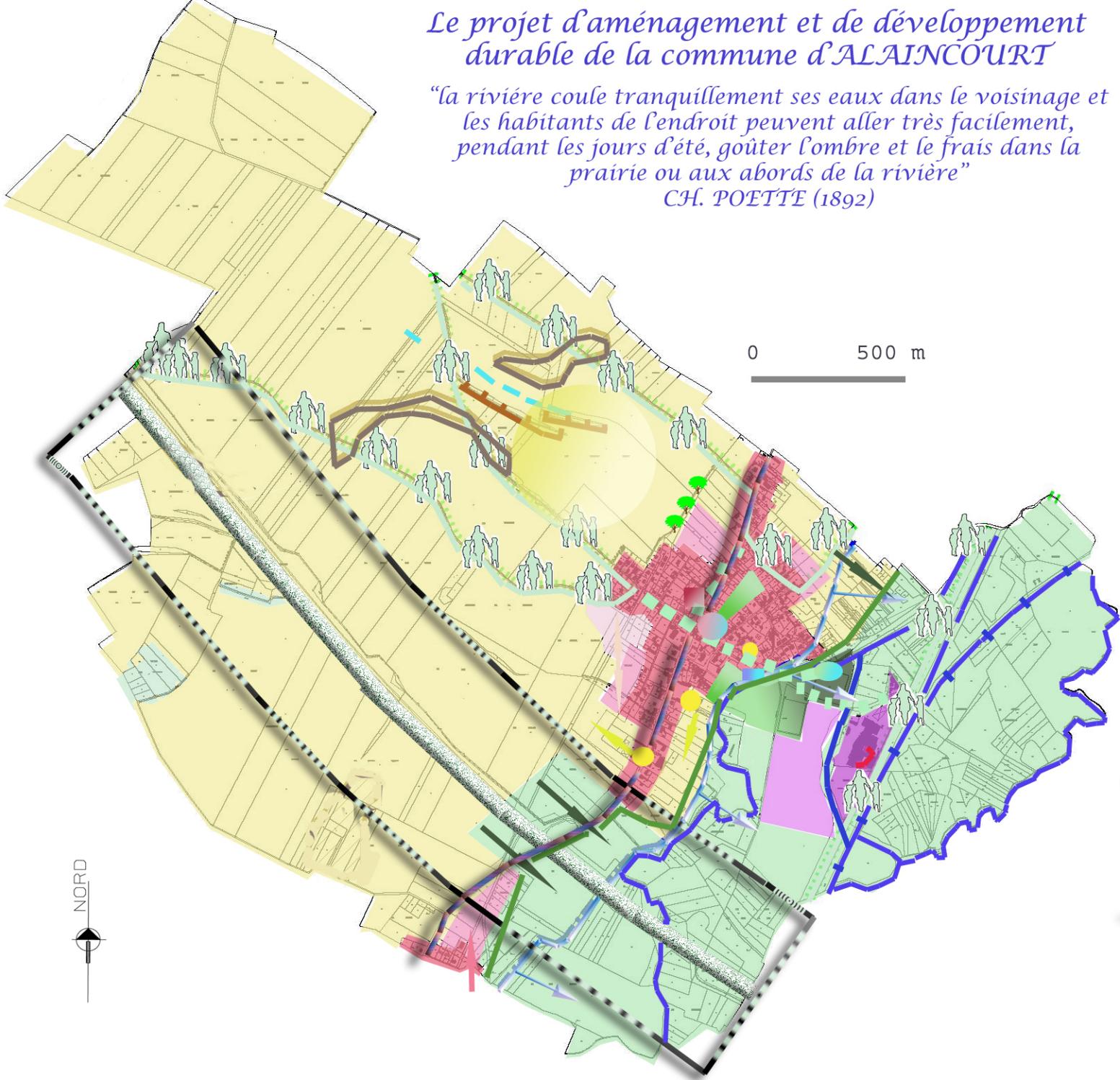


Le projet d'aménagement et de développement durable de la commune d'ALAINCOURT

"la rivière coule tranquillement ses eaux dans le voisinage et les habitants de l'endroit peuvent aller très facilement, pendant les jours d'été, goûter l'ombre et le frais dans la prairie ou aux abords de la rivière"
CH. POETTE (1892)



ASSURER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA POPULATION

Prévenir et éviter les risques

- * Les zones concernées par les risques inondation (Plan de prévention des risques inondation) se localisent en-dessous de cette limite
- * Vallée sèche
- * Champs jouant le rôle de régulateur contre les risques de ruissellement
- * Talus végétalisé de l'ancienne voie de chemin de fer limitant les ruissellements en aval
- * Présence d'argiles, à priori, à l'affleurement (BRGM)
- * Talus végétalisé
- * nuisance sonore (classement de l'autoroute niveau 1 et conditions d'isolement acoustique)
- * risque technologique limité (cogénération)

PROTEGER ET VALORISER LE PAYSAGE ET LES ESPACES NATURELS

- * grand ensemble naturel riche de la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 2 : Vallée de l'Oise de Hirson à Thourotte (localisé à l'Est de la ligne)
- * corridor écologique alluvial
- * préserver et mettre en valeur le talus végétalisé de l'ancienne voie de chemin de fer
- * préserver et mettre en valeur la ligne végétale de l'autoroute
- * le canal, l'Oise et ses bras, un écosystème
- * préserver les perspectives visuelles agréables du paysage semi-ouvert sur fond végétal
- * Exploitations agricoles
- * Protéger les espaces agricoles en arrière de ferme
- Zone naturelle
- Zone agricole
- Préservation des espaces de jardin
- Zone naturelle de loisir

FAVORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LE DEVELOPPEMENT DE STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

- * Secteur urbanisé existant : habitat, artisanat, service et commerce
- * Secteur d'extension de l'habitat, service, artisanat, et commerce à court ou moyen terme
- * Secteur d'extension de l'habitat, service, artisanat et commerce à long terme
- * principe d'enveloppe urbaine
- * principe de cohérence avec le secteur urbanisé de Moy de l'Aisne
- * Secteur d'activité existant
- * Secteur d'extension de l'activité existante sur la zone d'activité
- * Développement d'équipements publics d'accompagnement : médiathèque, tennis de table, salle des jeunes

DEVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE, LUDIQUE, SPORTIF

- * Les itinéraires de randonnée existants (plan départemental des itinéraires de randonnée)
- * Coordonner les circulations douces inscrites au plan départemental des itinéraires de randonnée et l'offre culturelle et de loisir
- * Aménager un parking paysager
- * Développer les loisirs et aménager le barrage sur l'Oise : La Rayère (Canoé)
- * Secteur naturel ludique et accompagnement sportif un lit vert soutenu
- * le lavoir un petit patrimoine restauré de qualité
- * Créer un centre historique et culturel (musée Stevenson)
- * Aménager et sécuriser la traversée de la route départementale

